



Quelle dynamique pour la production de veau de boucherie?

Institut de l'Elevage

SPACE– 12/09/2012



- 1) Etat des lieux de la production française de veaux de boucherie
- 2) La filière veau vue par ses producteurs
- 3) Le point de vue des entreprises
- 4) La production aux Pays-Bas
- 5) La production en Italie



1) Etat des lieux de la production française de veaux de boucherie



Point méthodologique

- **Etude des bases de données BDNI-Normabev pour les années 2008-2009-2010-2011**
- **Etude des veaux de races laitières et croisés (79% des abattages)**
- **Les exploitations ne peuvent être analysées qu'en fonction des sorties d'animaux.**
 - **Etude des exploitations livrant plus de 50 veaux par an**
- **Les analyses se sont concentrées sur les principales régions d'élevage.**



- **L'élevage**

- **Les abattages**



1,1 M de veaux de boucherie laitiers élevés et abattus en France

	2008	2009	2010	2011	2011/2008
nb Abattages veaux élevés en France	1 450 167	1 447 843	1 430 401	1 389 757	- 4,17
nb Import abattages	20 343	26 123	29 553	44 626	+119,37
Total veaux de boucherie	1 470 510	1 473 966	1 459 954	1 434 383	- 2,46
nb abattages race lait et crois lait France	1 181 066	1 177 717	1 148 527	1 103 045	- 6,61
% / veaux France	81	81	80	79	- 2,55
nb abattages veaux laitiers >=50 livrés	1 044 110	1 041 044	1 019 384	983 290	- 5,83
nb élevages veaux laitiers >=50 livrés	3 135	2 963	2 863	2 757	- 12,06
Nombre moyen de veaux livrés/élevage	333	351	356	357	+7,09

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après BDNI-Normabev

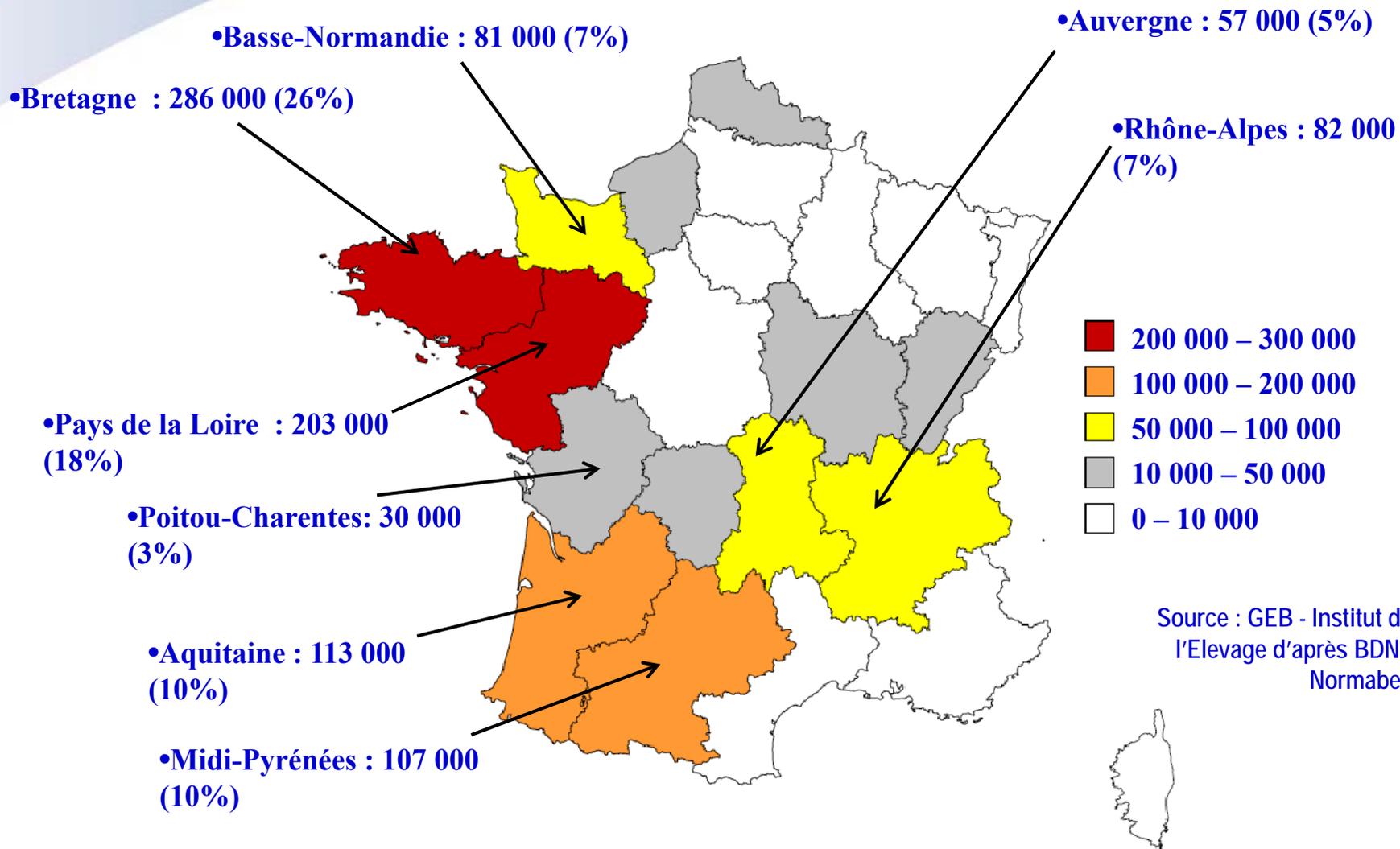
Léger déclin du nombre d'abattages : -4% de 2008 à 2011, -6% chez livreurs de +50 veaux/an

79% de veaux de boucherie sont de races laitières et croisés laitiers-viande

Environ 2800 engraisseurs livrent plus de 50 veaux laitiers par an (360 veaux livrés/an en 2011)



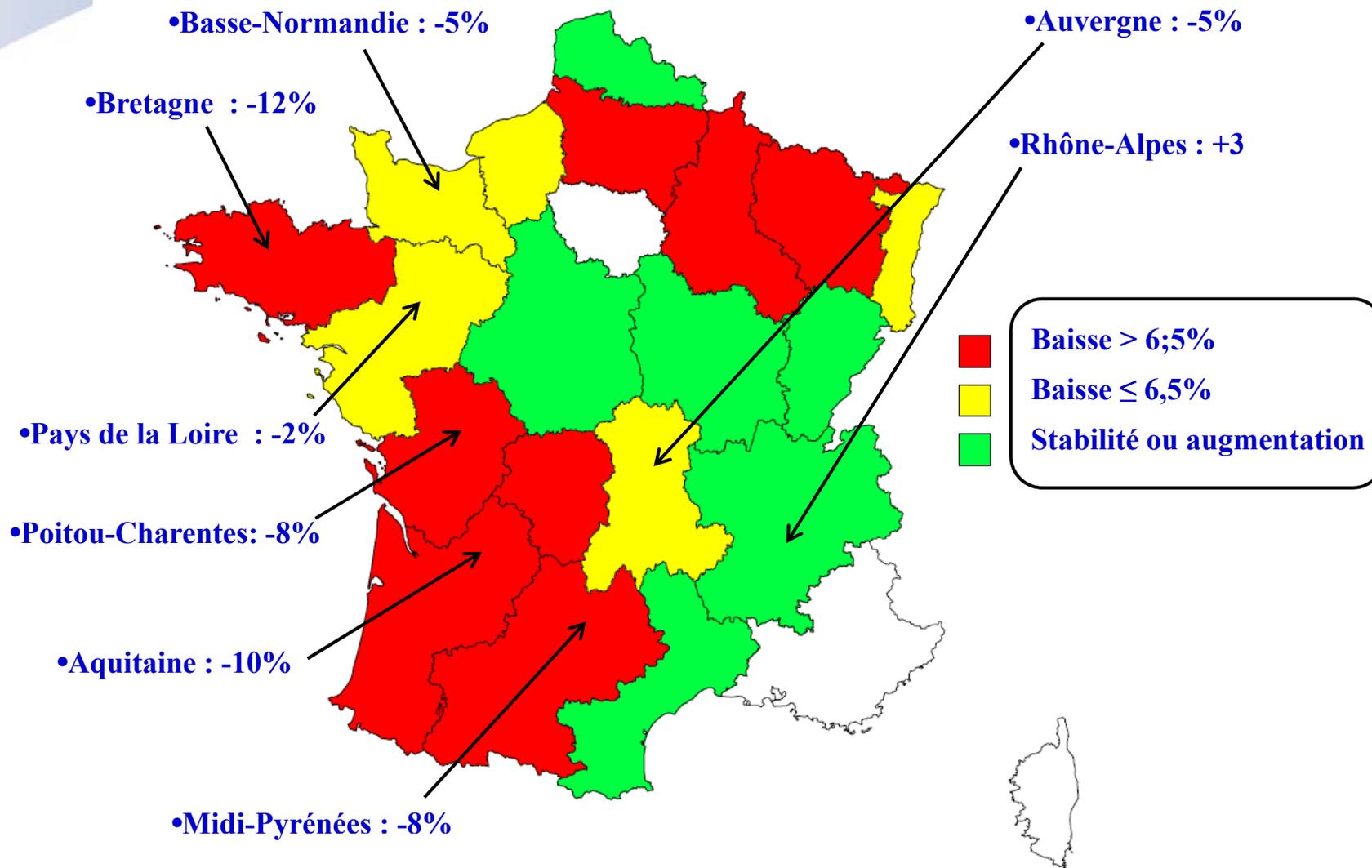
Un élevage géographiquement concentré (données 2011)



Ces 8 régions élèvent 86% des veaux de boucherie (laitiers et croisés)



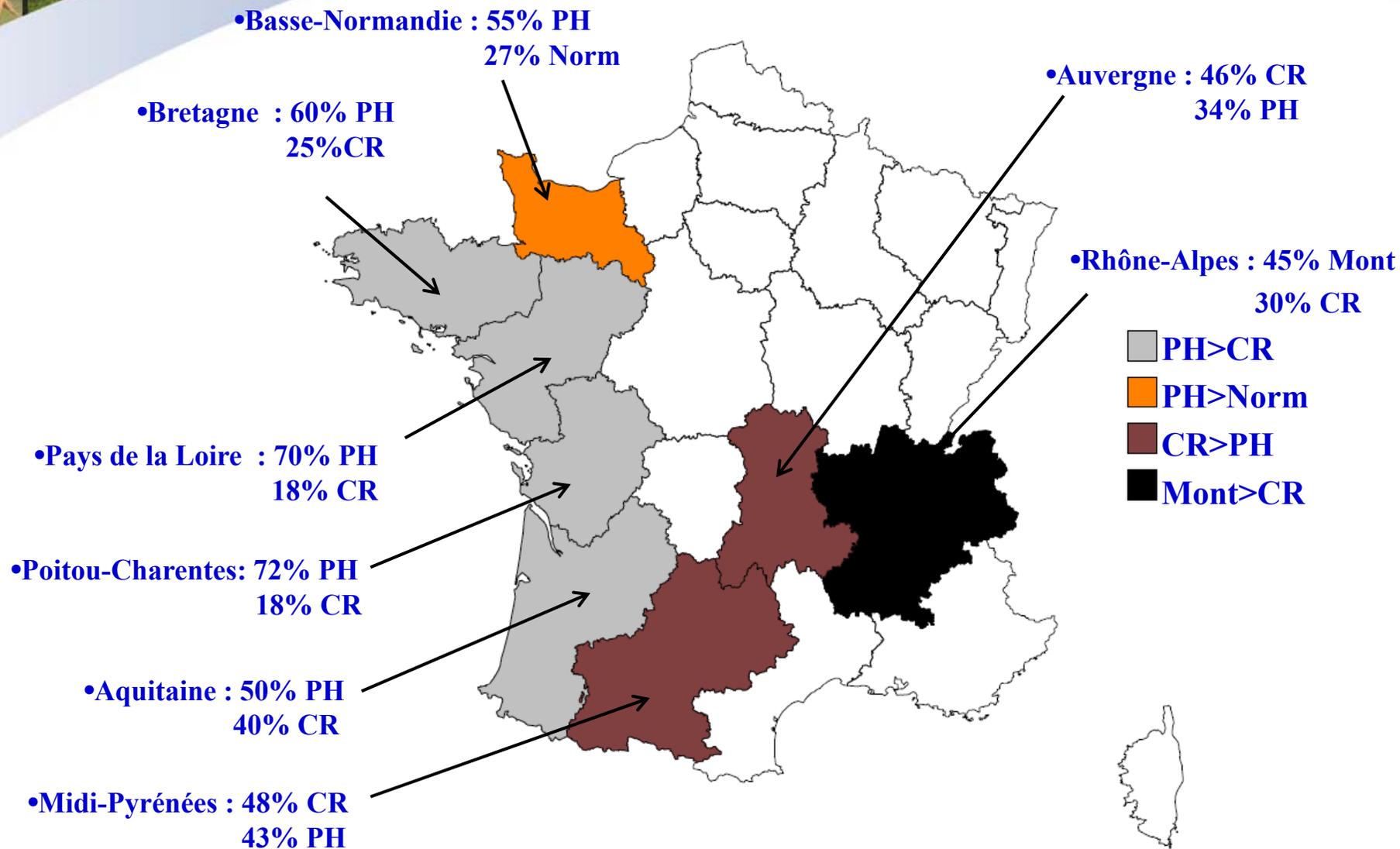
L'Ouest perd des veaux (2008-2011)



Source : GEB - Institut de l'Elevage d'après BDNI-Normabev



Une géographie des races de veaux de boucherie (2011)



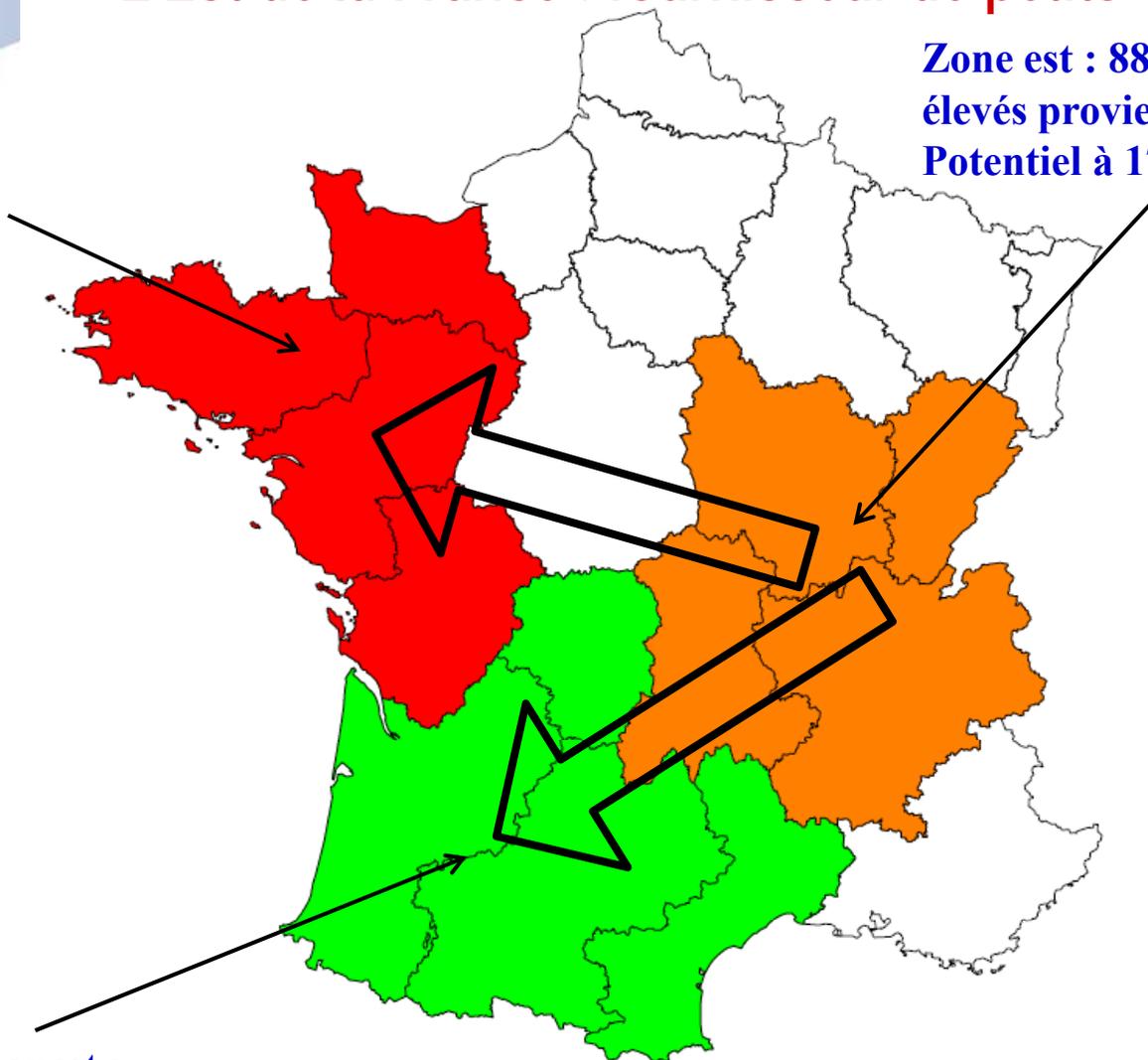
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après BDNI-Normabev



L'Est de la France : fournisseur de petits veaux

Zone grand-ouest :
78% des veaux élevés
proviennent de la zone

Zone est : 88% des veaux
élevés proviennent de la zone
Potentiel à 171%

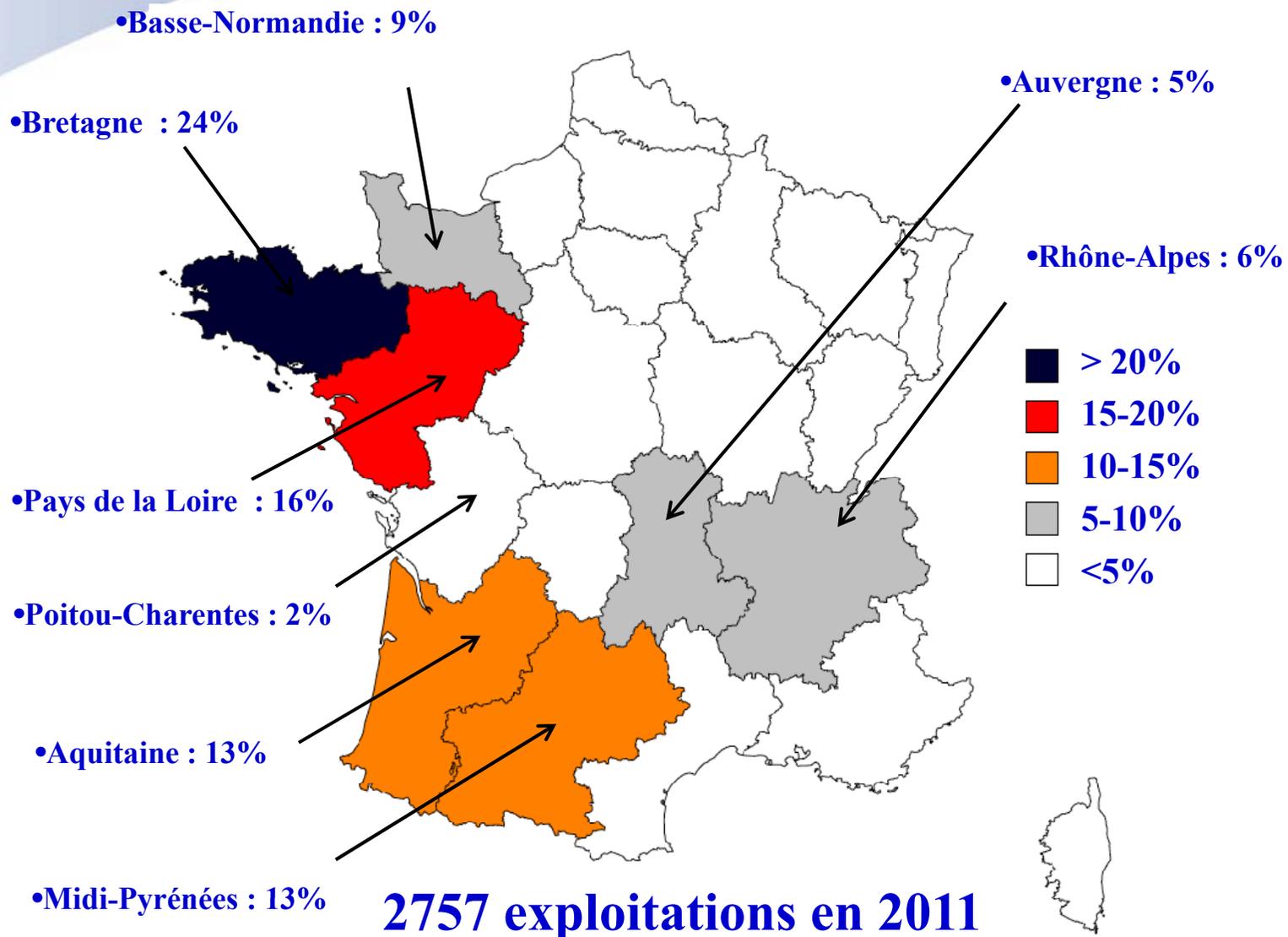


Zone sud-ouest :
55% des veaux élevés
proviennent de la zone

Source : GEB - Institut de l'Elevage d'après BDNI-Normabev



Des exploitations concentrées dans l'Ouest

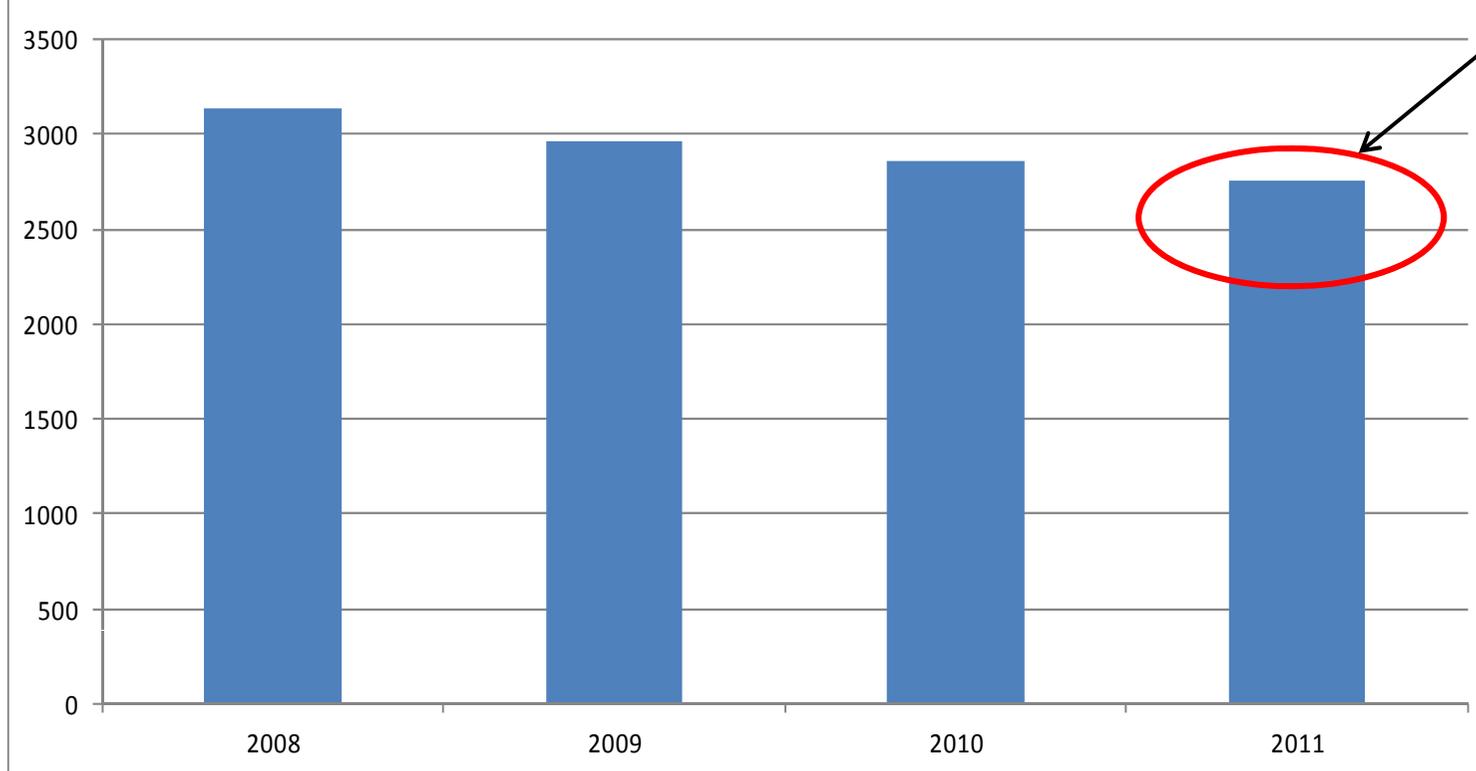


Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après BDNI-Normabev



2 800 exploitations en 2011 (> 50 sorties/an)

**Evolution du nombre d'exploitations
(sorties > 50 animaux/an)**



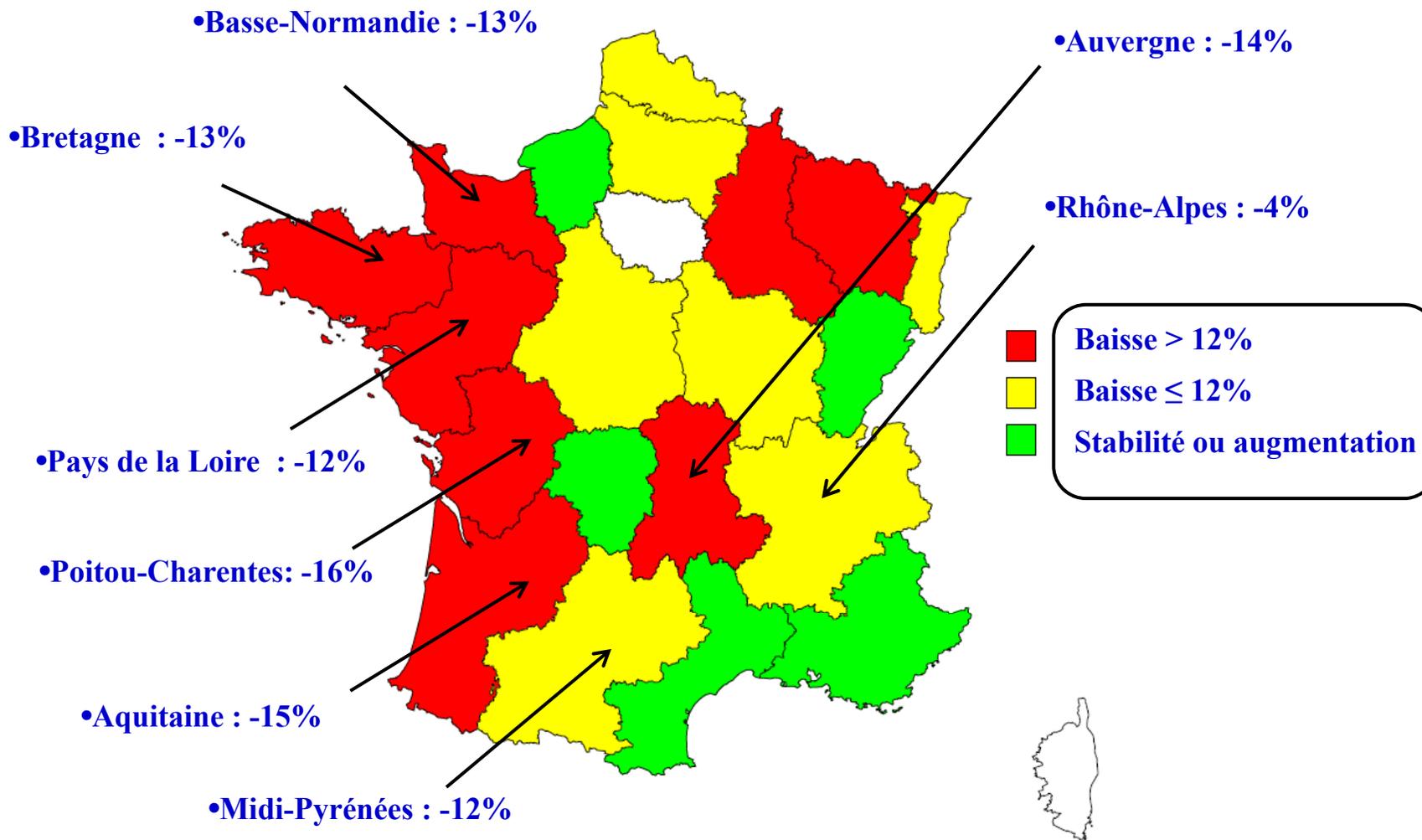
•2757 exploitations en 2011

•-12% entre 2008 et 2011

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après BDNI-Normabev

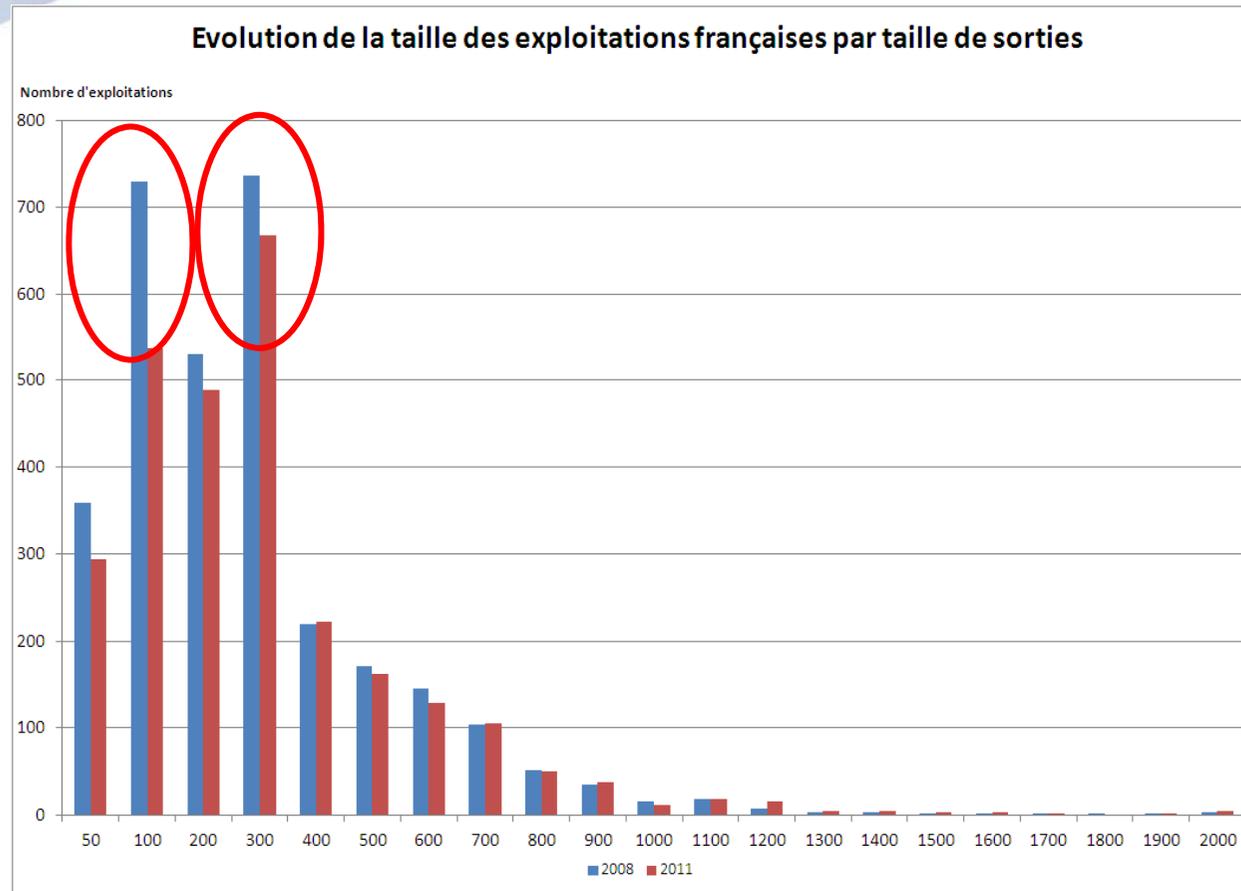


La majorité des régions perdent des exploitations (2008-2011)





80% des exploitations livrent moins de 500 animaux/an



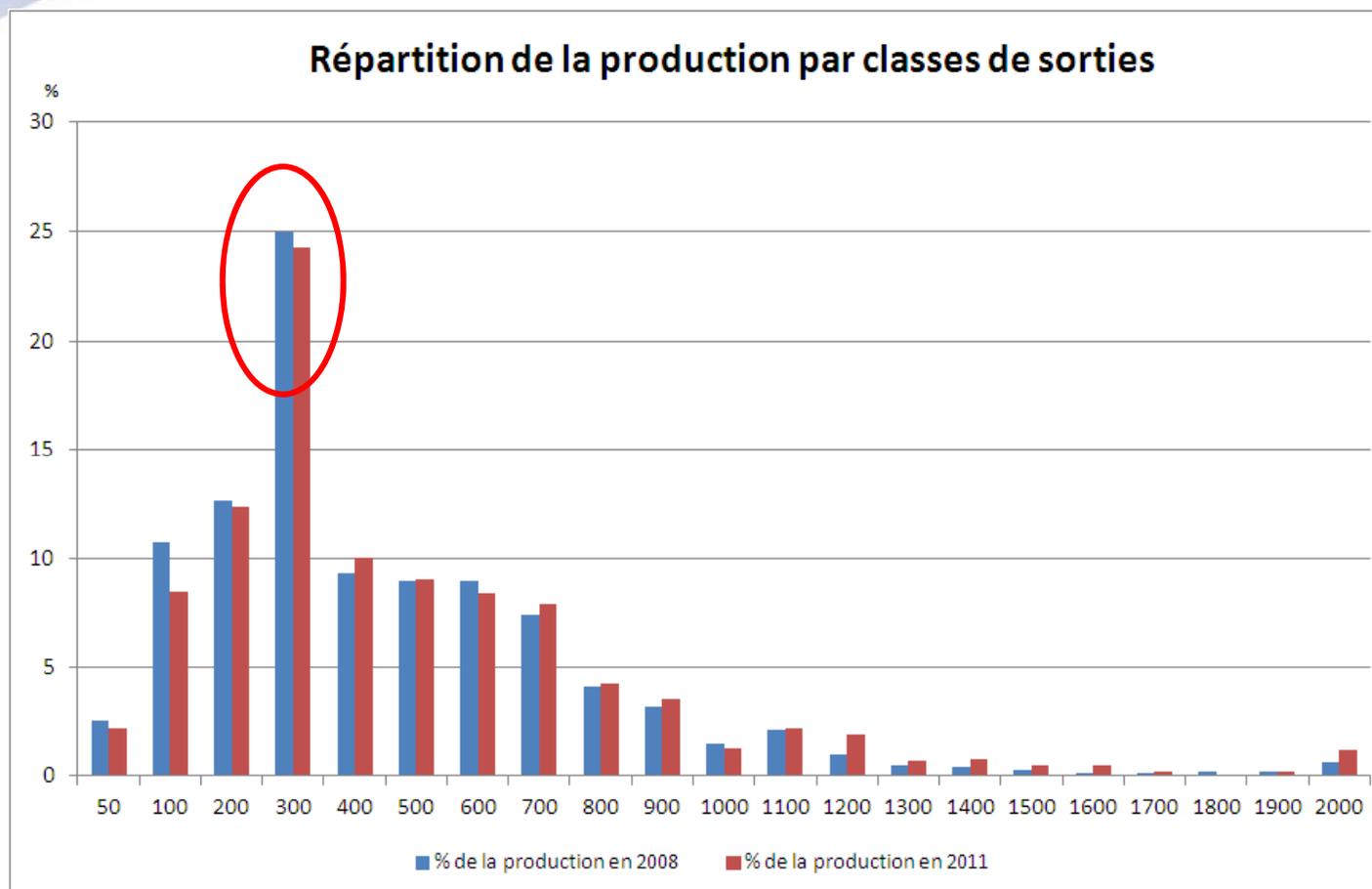
Source : GEB - Institut de l'Elevage d'après BDNI-Normabev

- 80% des exploitations réalisent moins de 500 sorties/an.
- 86% des exploitations réalisent moins de 600 sorties/an

•Les catégories qui progressent le plus : au-delà de 1 200 veaux. Mais elles ne représentent qu'1% des exploitations.



Les exploitations à moins de 500 sorties/an réalisent plus de la moitié de la production



Source : GEB - Institut de l'Elevage d'après BDNI-Normabev

- Les exploitations de moins de 500 sorties (80% du total des exploitations) réalisent 57% de la production en 2011.
- Ce % a baissé entre 2008 (60%) et 2011 (57%).



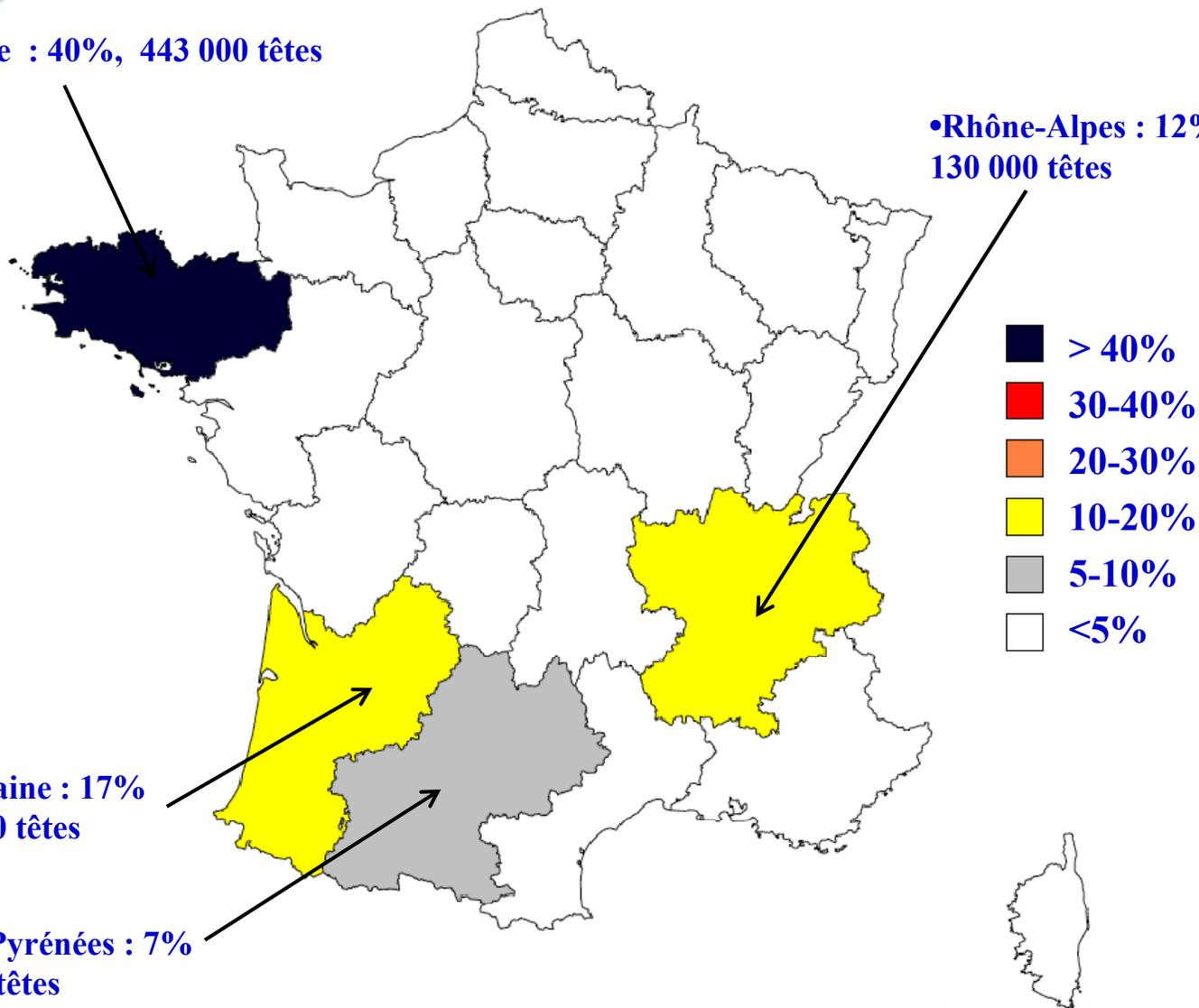
Des lieux d'abattage très concentrés

• Bretagne : 40%, 443 000 têtes

• Rhône-Alpes : 12%,
130 000 têtes

• Aquitaine : 17%
183 000 têtes

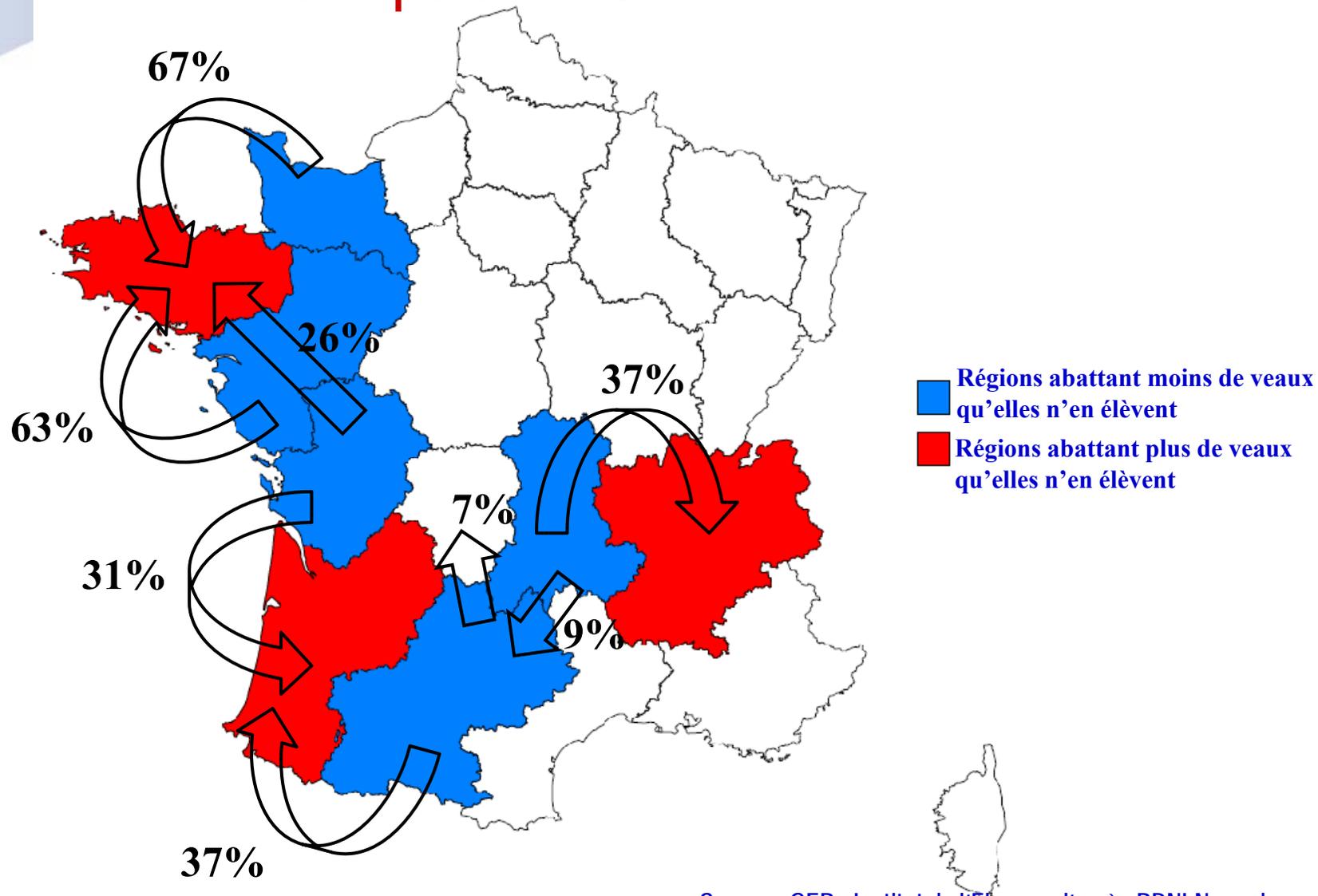
• Midi-Pyrénées : 7%
74 000 têtes



Source : GEB - Institut de l'Elevage d'après BDNI-Normabev



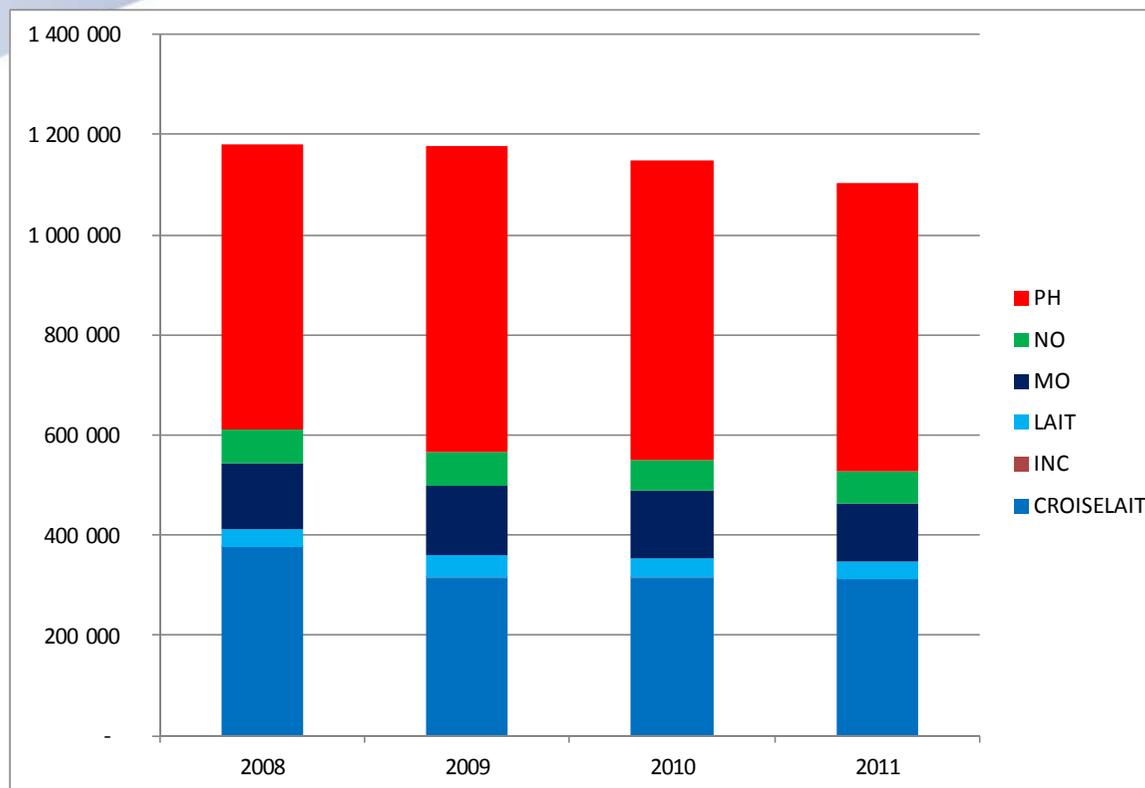
D'importants flux d'animaux finis



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après BDNI-Normabev



Prépondérance des PrimHolstein et des croisés



En 2011

P'H : 52% ↗

Croisés : 28% ↘

MB : 11%

NO : 5%

Autres lait : 3%

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après BDNI-Normabev

-Surtout des mâles: 84% des veaux en moyenne, de 90 à 98% selon les races laitières, 55% seulement en croisés

-Poids carcasse stable : moyenne 128 kg, 123 kg en races laitières et mixtes, 139 kg en croisés (mâles 144 kg, femelles 134 kg)

-Age à l'abattage stable : moyenne 166 j (24 s), 166 j P'H, 162 j en croisés



3) Le point de vue des entreprises

**Nécessité de relancer l'intérêt pour
la production de veau de boucherie**



A partir d'entretiens auprès de 9 entreprises et de 2 banques:

- **Sièges dans Ouest, Sud-Ouest, Centre-Ouest, Sud-Est + Centre, Nord, Est**
- **Coopérative, sociétés d'élevage, fabricants d'aliment, abatteurs, intégrateurs**
- **1800 éleveurs, 2/3 des places de veaux laitiers (420 000 places, 760 000 veaux)**
- **Les abatteurs = 50% des abattages de veaux laitiers et croisés en France.**



Une représentation de la diversité des systèmes d'élevage

- **Une taille moyenne d'ateliers de 230 places, faible /Pays-Bas et Italie = le veau très majoritairement associé à d'autres productions. Mais moyennes à plus de 300 places (plus de spécialisés), à 180 places dans d'autres.**
- **Une diversité de taille intra entreprise : de 80 places (50) à plus de 600 (1100).**
- **Une forte présence des femmes en responsabilité d'élevage**
- **Durée d'élevage, 150-160 jours, exception à 130 jours en S-E**
- **Cases collectives 5 veaux (voire 2) caillebottis, souvent seau, exception DAL paille en S-E et 5-20% ailleurs.**
- **Aliment solide : de 60 à 100 kg/veau (cas à 150 kg, mais aussi < 60kg avec paille)**



Des inquiétudes sur le maintien du potentiel de production

- Une moyenne d'âge des éleveurs estimée à 45 ans et plus dans plusieurs entreprises
- De 2% à 5% d'arrêts prévus par an
- Peu d'investissements, après l'effort de mise aux normes de 2000 à 2005.
- Attentisme depuis 3-4 ans ← crise 2007-2008, découplage de la PAB
- Aussi des initiatives pour recruter de nouveaux éleveurs (ex à 37 ans de moyenne, 1 avec $\frac{1}{4}$ de moins de 30 ans)
- Situation plus critique dans l'Ouest que dans le Sud-Ouest et le Sud-Est.



Les freins à l'agrandissement et à l'installation

- **Aggrandissement d'élevage**, privilégié par des intégrateurs, préféré des banques
 - le seuil des 400 places, passage au statut d'autorisation
 - accès tardif dans certaines régions aux financements PMBE

- **Installation de nouveaux éleveurs**
 - reprise d'un bâtiment existant : maintien dans les lieux du cédant, rénovation pas toujours facile
 - nouveau bâtiment : investissement mini 1000 €/place, pression déjà forte d'élevages dans la région (Ouest).

- **Les astreintes de l'élevage** (7j/7, 2fois/j), mais vide avec bande unique (pas toujours le cas)
Charge de travail accrue avec la distribution de l'aliment solide (mécanisation ?)



Les freins à l'agrandissement et à l'installation

- **Pas d'encouragement de la part des pouvoirs publics et de la profession agricole** (en CDOA, peu d'information des CA), la frilosité des banques (ce qu'elles contestent, mais constatent la rareté des dossiers d'installation en veau)
- **Les candidats manquent** dans certaines régions.

La motivation et la compétence des éleveurs sont essentiels. Critère important de sélection pour le recrutement de nouveaux éleveurs.

- **La rémunération?**

- l'avantage de la rémunération stable pas assez mis en avant

- la part variable permet des rémunérations au-dessus de la moyenne

- ⇒ nouveaux éleveurs ou nouveaux investisseurs performants

- Mais elle dépend des résultats techniques : avantage ou inconvénient ?

- **Incertitudes sur le devenir de la PAC** (veau/politique lait, découplage primes)



Les actions mises en œuvre par les entreprises

▪ **Communication** pour la modernisation et l'installation de jeunes : journées portes ouvertes, visites d'élevages, incitation à la formation (stages)...

▪ **Appuis à l'installation :**

- appui des entreprises lors des démarches administratives et financières
- participation à la réalisation de l'EPI,
- aides à l'achat de matériel (travail), aides à la place en construction (montant ?)
- compensation de la PAB découplée manquante pour les nouveaux installés
- durée de contrat de 5 à 8 ans, information et formation des nouveaux éleveurs...
- appui à des services de remplacement, groupement d'employeurs...
- facilités de trésorerie sur la rémunération

Formalisation de ces démarches avec la « charte d'installation du SDVF », encore peu connue, en particulier des banques, pas de document disponible.

La solidité de l'entreprise et le contrat sont des éléments essentiels pour les banques .



Des perspectives parfois vues différemment

Sur les systèmes d'élevage

- Pour des élevages spécialisés ou en complément ? Au moins 150-200 places en complément et 450-600 en spécialisés. Dépend des régions, des entreprises...

-Amélioration des conditions de travail : par la mécanisation (vers les auges pour le liquide, mais des partisans du seau), par les services de remplacement ou un cadre d'exploitation sociétaire

Sur le type d'élevage et de produit

-Privilégier des créneaux sur produits particuliers et innovations (veaux sur paille, veaux croisés, transformation industrielle...). Mais vigilance sur coût / prix acceptable par le client (veaux croisés).

- la nécessaire compétitivité pousse toujours plus vers la réduction des coûts (...et vers le modèle néerlandais).



L'enjeu: relancer la dynamique dans un contexte incertain

Beaucoup d'entreprises visent le seul maintien de leur potentiel. Les quelques-unes en stratégie de développement l'inscrivent dans une stabilité générale.

Cela suppose :

- De soutenir la consommation de viande de veau dans la crise : communication, vigilance sur les rapports prix/pouvoir d'achat/concurrences.**
- Des efforts pour adapter l'offre à l'évolution de la demande (qualité, traçabilité, transformation...), plus de coordination avec la distribution. Voir l'export.**
- Mais de tenir compte de la dépendance à l'évolution de la PAC, de la plus grande volatilité des prix (V8, matières premières alimentaires, laitières...)**



L'enjeu: relancer la dynamique dans un contexte incertain

Cela suppose :

- D'être vigilants sur le devenir des primes dans la PAC, de la PAB veau découplée. Risque de perte financière pour le secteur.**
- D'être vigilants sur l'écart de compétitivité avec la production NL. D'être attentifs aux risques qualité du produit avec la recherche de la baisse des coûts. Atout de la valorisation du 5^{ème} quartier**
- Une communication et de dispositions encourageantes pour la filière et ses métiers**

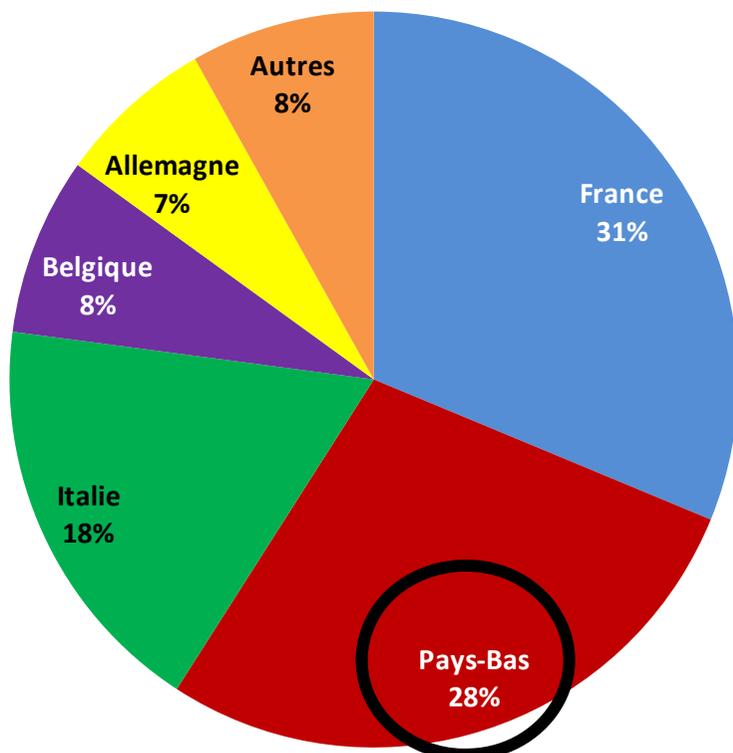


4) Pays-Bas : une production efficace qui a atteint ses limites?

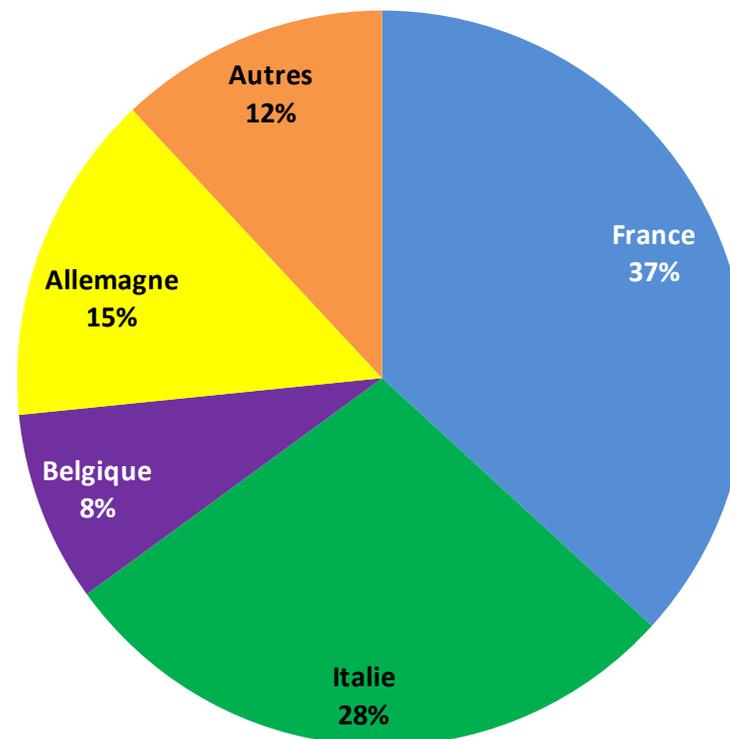


Les Pays-Bas: 2^{ème} producteur en Europe...mais faible consommateur

Répartition de la production (en volume) au niveau européen en 2011



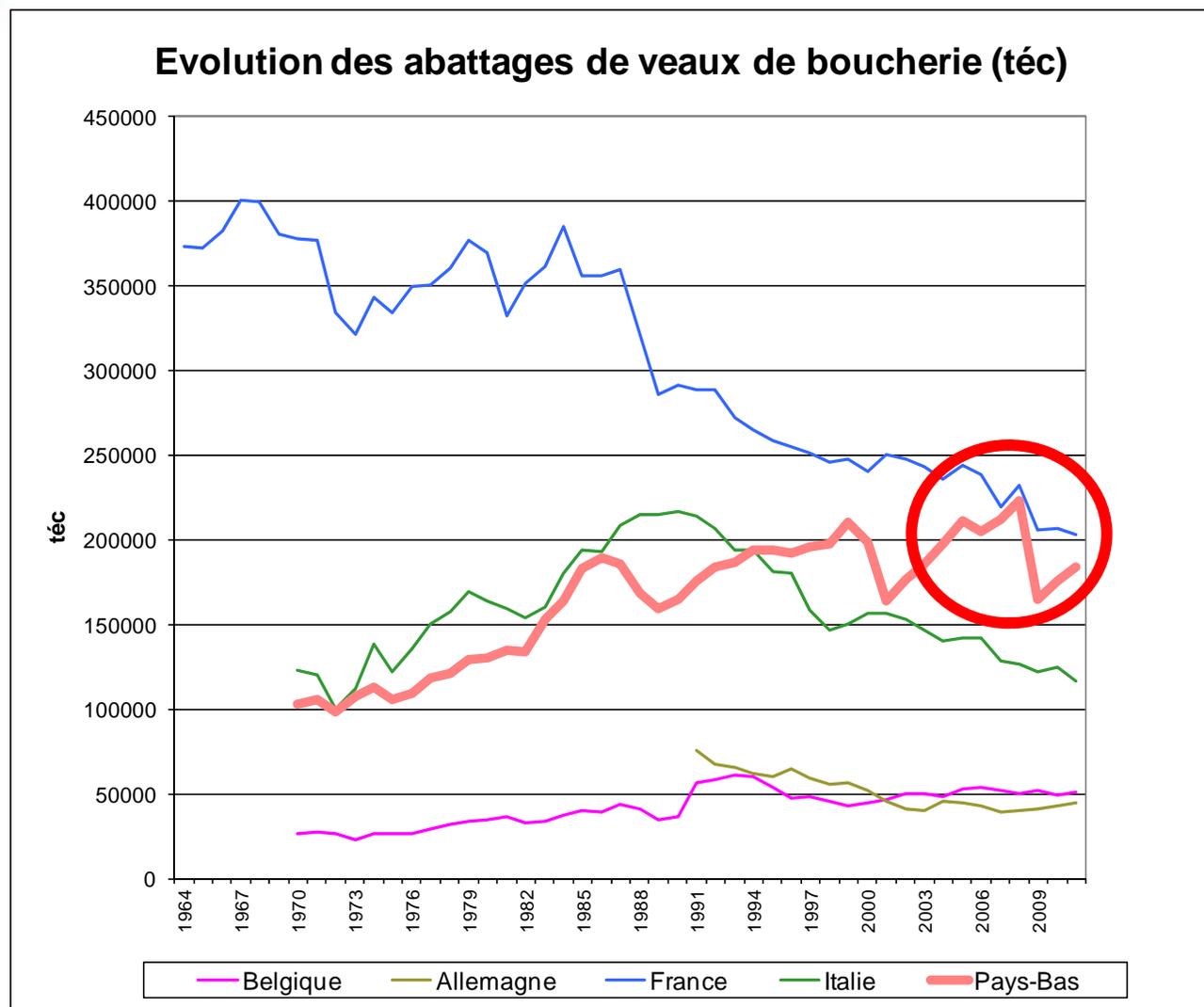
Répartition de la consommation (en volume) au niveau européen en 2011



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat



Une production en hausse depuis 40 ans



Source : GEB - Institut de l'Elevage d'après Eurostat



Une production diversifiée

Aux Pays-Bas, le terme « veaux » recouvre 3 types de production

Total : 1, 355 animaux

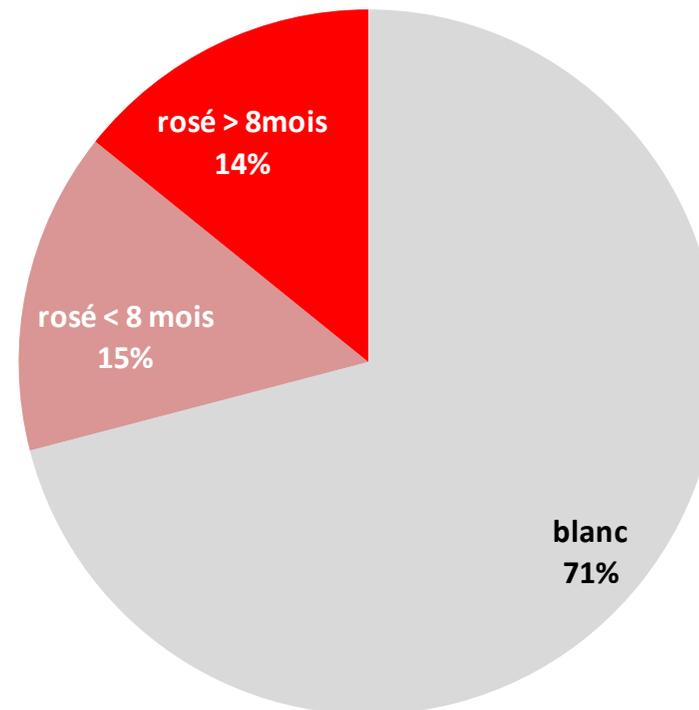
Dont :

- 961 000 blancs
- 200 000 rosés < 8 mois
- 193 000 rosés > 8 mois

Total : 1340 exploitations

- 770 exploitations de veaux blancs (746 animaux en moy.)
- 570 exploitations de veaux rosés (398 animaux en moy.)

Répartition de la production néerlandaise d'animaux de moins d'1 an (données 2011)

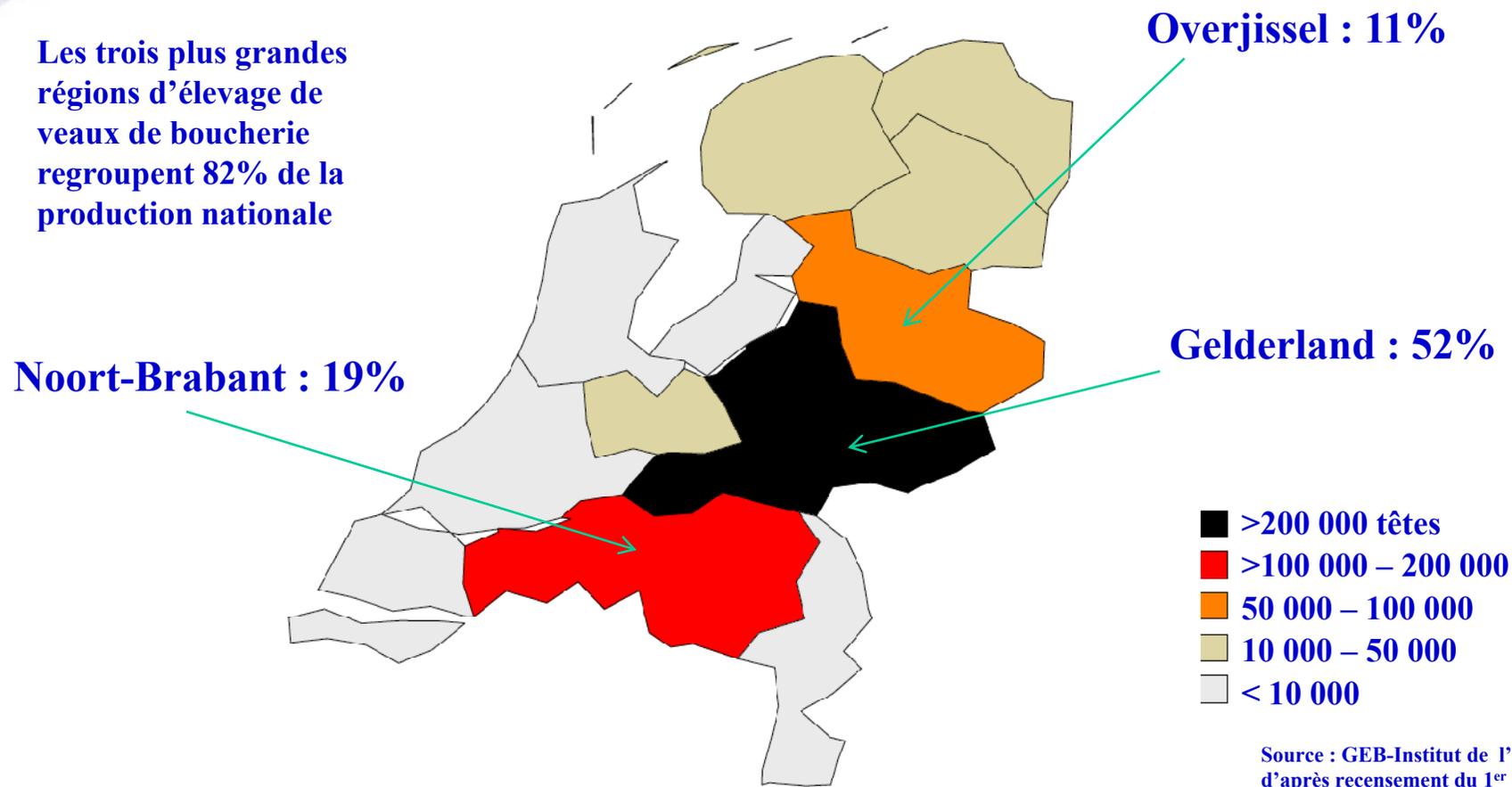


Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après PVE



Un élevage de veaux blancs regroupé dans 3 provinces

Les trois plus grandes régions d'élevage de veaux de boucherie regroupent 82% de la production nationale





Une production qui se stabilise voire régresse

Les limites ont-elles été atteintes?

- **50 % des V8 sont importés : offre limitée, problèmes sanitaires, limitation transport (bien-être).**
- **Élevage intensif de plus en plus contesté aux Pays-Bas : loi en discussion qui limiterait le nombre d'animaux par site (vaches, veaux, porcs, volaille,...).**
- **Hausse du coût des intrants :**
 - **rentabilité fragile (2012)**
 - **compétitivité-prix et parts de marché**



Des maillons de la filière qui avancent dans la même direction

Volonté de développement

- des entreprises : « chaque euro gagné doit être réinvesti »
- des éleveurs : volonté de s'agrandir

Appui des banques

- prêts longue durée (25 ans)
- pas de frilosité lors de l'accord des prêts : le veau reste, avec le lait, un secteur prospère sur la durée.
- la signature d'un contrat avec un intégrateur suffit souvent à accorder le prêt.



Le renouvellement des producteurs ne pose pas de problème

- **Pas de baisse de production suite au découplage de la prime à l'abattage**
- **Le nombre de candidats est largement suffisant pour compenser les départs**
- **Les nouveaux arrivants dans le secteur du veau sont dans l'immense majorité**
 - **issus du secteur agricole.**
 - **de la famille s'ils reprennent une exploitation existante (fiscalité avantageuse).**



Une réorientation stratégique?

▪ Perspectives de développement ...en France

-Optimisme sur les perspectives françaises

-Volonté de développer l'élevage dans l'Hexagone. :le pays regroupe les veaux, le lait et la consommation.

▪ Exportation vers les pays-tiers

- Moyen-Orient, Amérique du nord....



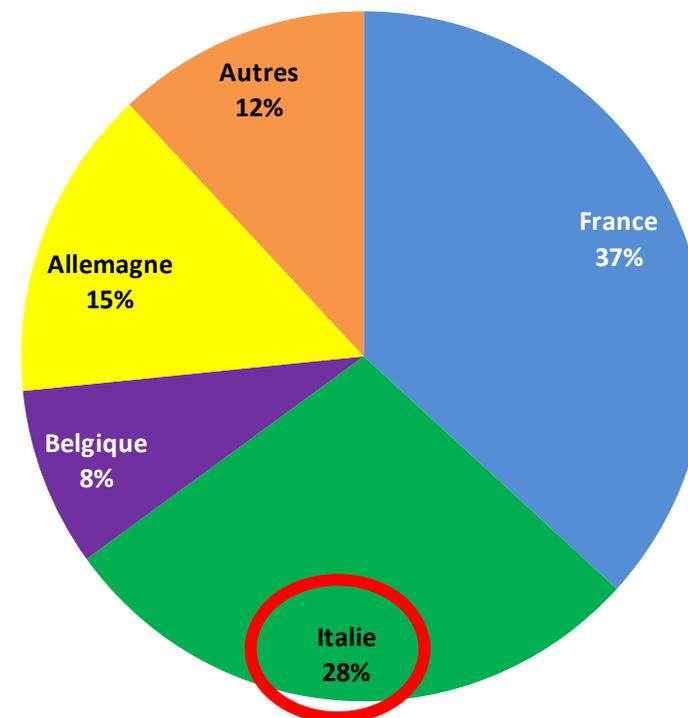
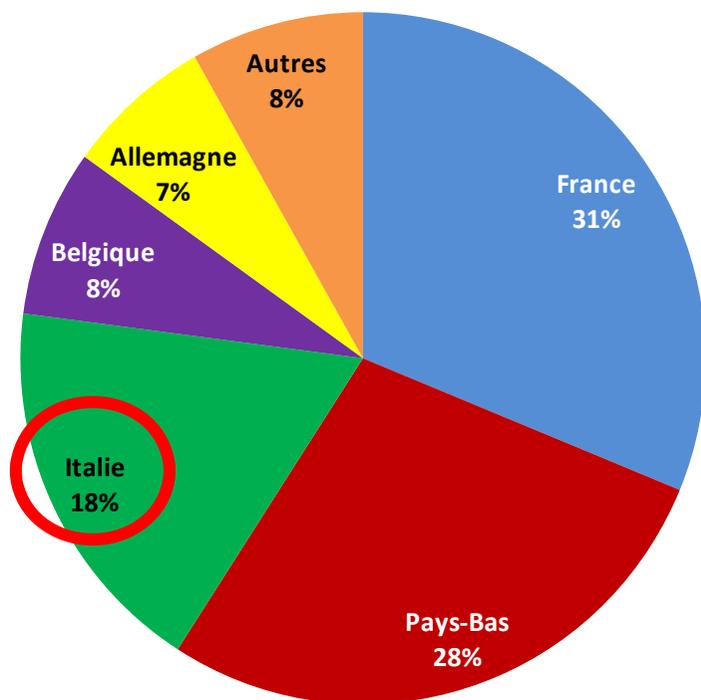
5) Italie : une filière sur le déclin



L'Italie : 3^{ème} producteur et 2^{ème} consommateur en Europe

Répartition de la production (en volume) au niveau européen en 2011

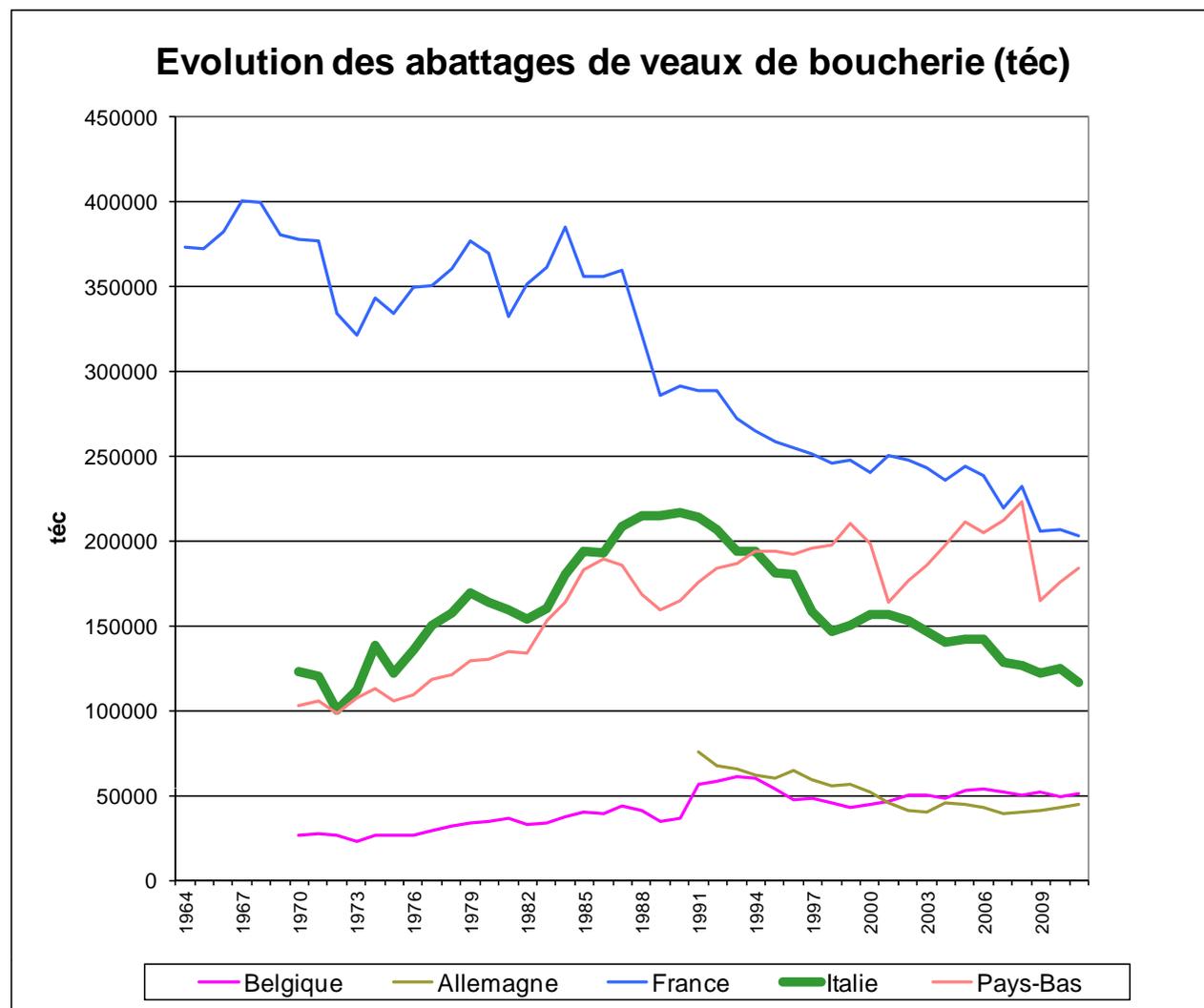
Répartition de la consommation (en volume) au niveau européen en 2011



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat



Une production en baisse depuis plus de 20 ans



Source : GEB - Institut de l'Elevage d'après Eurostat

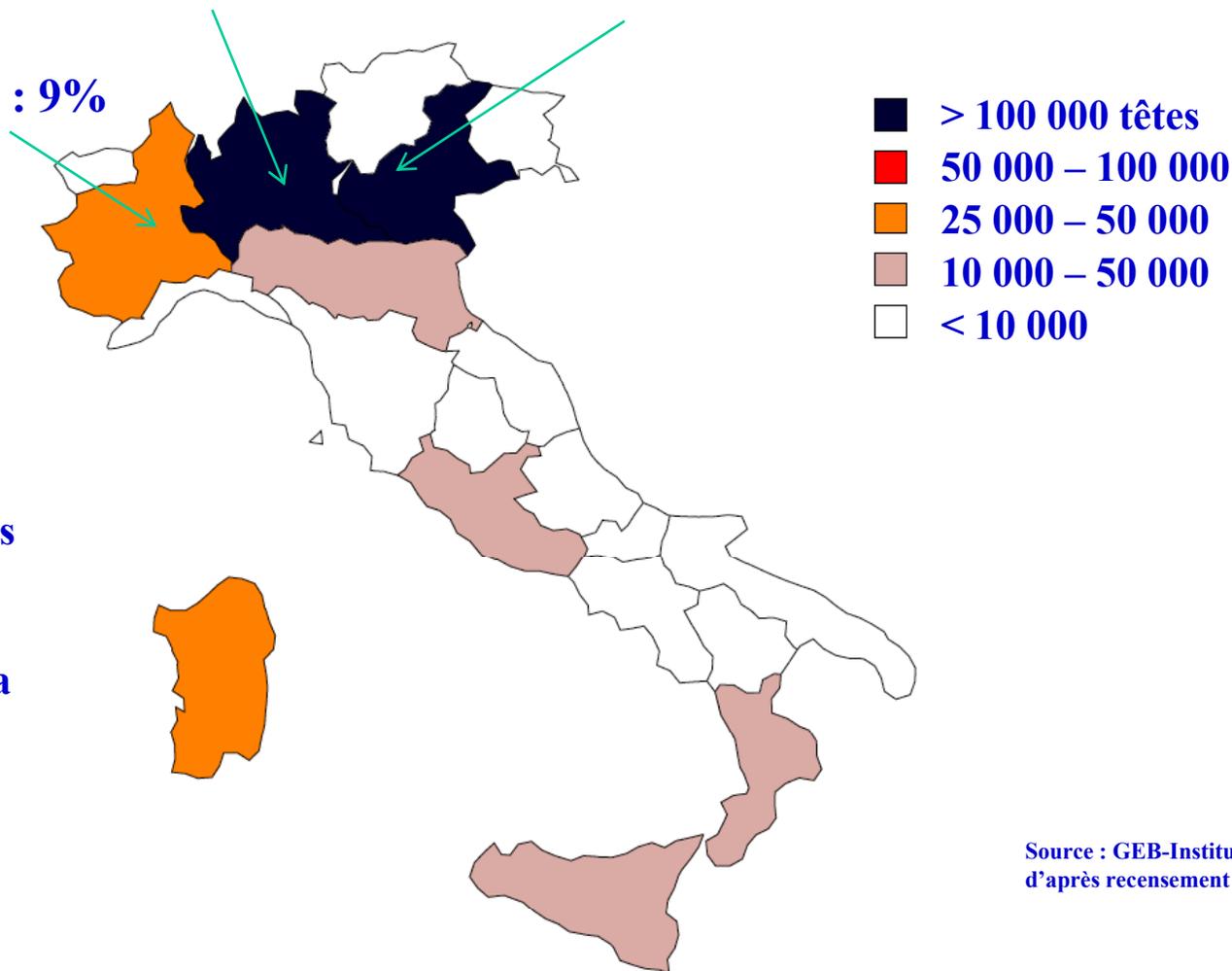


Un élevage regroupé dans 3 provinces

Lombardie : 38%

Veneto : 25%

Piémont : 9%



Les trois plus grandes régions d'élevage de veaux de boucherie regroupent 72% de la production nationale

Source : GEB-Institut de l'Élevage
d'après recensement du 1^{er} décembre 2010



Un type de production proche du modèle néerlandais

Des similitudes :

- **Un nombre limité d'entités : 600-700 (nombre de sites?)**
- **Durée d'élevage : 27-28 semaines, 1,7 bandes par an.**
- **Poids carcasse : 145-150 kg**
- **Logement : cases 5 veaux sur caillebotis**
- **Alimentation : auges (majoritaires) pour lait et aliments solides**



Un type de production proche du modèle néerlandais

Mais quelques différences

- **Races : forte proportion de croisés dans le Piémont et Veneto (60%?) : Bleu-Belge.**
- **Structures de taille variable : grande en Lombardie (1 000 places), plus petites (300-350 places) en Veneto et Piémont**
- **3 formes d'élevage :**
 - **éleveurs libres (concentrés dans le Veneto et le Piémont):**
 - **éleveurs intégrés**
 - **sites propres aux abatteurs (avec employés salariés)**
- **Hétérogénéité pas toujours volontaire des carcasses.**
- **Des outils d'abattage nombreux et parfois loin des élevages**



Manque de confiance au sein de la filière

1) Peu d'implication des sociétés néerlandaises dans l'aval de la filière

- **Pratiquement pas d'intégration d'éleveurs**
 - **Quelques intégrations « forcées », mais volonté de réduire.**
- **Aucune volonté de s'engager dans l'abattage**
- **Préférence pour la vente d'aliments et l'exportation**



Manque de confiance au sein de la filière

2) Evolution vers une forte intégration verticale de la part des opérateurs italiens : à tous les stades de la filière

- **Abatteurs qui élèvent les veaux dans des structures en propre**
- **Commerçants en bestiaux intègrent la production puis investissent dans l'abattage.**
- **Abatteur qui projette d'intégrer rapidement la fabrication d'aliments**

3) Importation de viande

Certaines chaînes de distribution préfèrent se fournir aux Pays-Bas : meilleure régularité des carcasses.



L'Italie importe plus du tiers de sa consommation

- Une consommation attachée à la couleur blanche de la viande
- Facteur prix déterminants (forte baisse de la consommation en 2012)
- Arrières préférés dans le Nord de l'Italie, avants dans le Sud.
- Peu de transformation de la viande (8% à dire d'expert)
- Pas de marque industrielle et peu d'initiatives de segmentation (non OGM, veaux croisés haut de gamme...)

Les avantages de l'offre néerlandaise

- Le prix de revient
- La force de frappe commerciale : les carcasses expédiées en Italie sont triées pour correspondre exactement à la demande locale.



Poursuite du déclin de la production

- **La forte concurrence avec les produits néerlandais pèse sur la production :**
 - **Recherche de la baisse des coûts => pousse vers le modèle néerlandais**
 - **Baisse de la consommation moins forte que la baisse des importations**
- **Le taux de disparition des petits élevages libres semble important (dans le Piémont)**
- **Peu d'installations récentes : compensation des abandons par des agrandissements et production en direct par les industriels.**
- **Le problème du renouvellement des éleveurs ne se pose pas : beaucoup d'installations vides.**
- **Difficultés de créer de nouveaux élevages :**
 - **Trouver de nouveaux investisseurs**
 - **Problèmes d'environnement (Brescia)**



Une consommation qui devrait mieux résister que la production

- **Les promotions semblent avoir du succès**
- **La réduction de la production locale devrait être compensée par l'accroissement des importations**
- **Possible place laissée à la viande de veau par la baisse de consommation de viande rouge (mais consommation de veau également en baisse)**

- **Volonté de développer une offre locale de qualité à côté du « tout venant » : produits haut de gamme ou avec des garanties (sans OGM, bien être animal)**